

RFAS

Revue française des affaires sociales

Dossier thématique

Risques et injustices socio-environnementaux. Savoirs, expertises et actions publiques

Coordonné par Elisabetta Bucolo, Teresa Da Silva Rosa et Corinne Delmas

2024
N° 1
JANVIER-MARS

DOSSIER THÉMATIQUE

RISQUES ET INJUSTICES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX. SAVOIRS, EXPERTISES ET ACTIONS PUBLIQUES

Coordonné par Elisabetta Bucolo,
Teresa Da Silva Rosa et Corinne Delmas

R F A S

Revue française des affaires sociales

La **documentation** Française

RFAS

Revue française des affaires sociales

JANVIER-MARS 2024

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Comité éditorial : **Fabrice Lenglart** (directeur de la publication), **Sandrine Dauphin**,
Nicolas Eyguesier (secrétaire général), **Lucie Michel**, **Julie Micheau**, **Abdia Touahria-Gaillard**

Chargees d'édition : **Sidonie Han**, **Béatrice Métais**

Gestionnaire administrative : **Béatrice Métais**

Secrétariat de rédaction : **Reine Bellivier**

Mise en page : **Drapeau Blanc**

Traduction : **The Language Room**

Contact : rfas-drees@sante.gouv.fr

Comité de lecture

Dominique Acker, Yaëlle Amsellem-Mainguy, Cyprien Avenel, Jean-Claude Barbier, Pierre-Yves Baudot, Daniel Benamouzig, Pierre-Louis Bras, Elisabetta Bucolo, Laurent Caussat, Yolande Cohen, Guillaume Delautre, Romain Delès, Patrice Duran, Caroline Frau, Virginie Gibert, Patrick Hassenteufel, Laurène Joly, Stéphanie Laguérodie, Dominique Lhuillier, Jean-Luc Outin, Constance Prieur, Victor G. Rodwin, Delphine Roy, Stéphanie Vandendorren, Michel Villac, Simeng Wang, Caroline Weill-Giès.

Les appels à contribution, les recommandations aux auteur·e·s et les informations sur les numéros à paraître sont disponibles sur : <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/revue-francaise-des-affaires-sociales/>

Adresse : 78-84, rue Olivier de Serres, 75739 Paris cedex (CS 59234) – B1135

Conception graphique : Atelier Philippe Bretelle (maquette intérieure) et Stéphane Jeandet (maquette de couverture)
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés dans tous pays.

Sommaire

RISQUES ET INJUSTICES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX. SAVOIRS, EXPERTISES ET ACTIONS PUBLIQUES

7 **Avant-propos**

Elisabetta Bucolo, Teresa Da Silva Rosa et Corinne Delmas

LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE COMME CONSTRUCTION SOCIALE, SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

29 **Lutter ou « vivre avec » le moustique-tigre : adaptations citoyennes et relations à l'action publique plus formelle**

Mélissa Mannucci, Geoffroy Carrère et Philippe Terral

45 **« Crise des sargasses » : l'extension à tâtons du domaine des risques aux Antilles**

Yann Bérard et Florence Ménez

69 **Comment intégrer recherche académique et politique environnementale ? Élaboration d'une norme de préparation de la population aux risques technologiques**

Jacques L olive et Cintia Okamura

ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE ET PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

97 **Des connaissances pour l'action ? Rôle des indicateurs de biodiversité entre rationalisation et coordination de l'action publique environnementale**

Baptiste Bedessem, Claire Burnel, Benoît Fontaine et Fanny Guillet

117 **La politique de l'étiquette. L'individualisation du gouvernement des risques face aux pollutions de l'air intérieur**

Renaud Hourcade et Jean-Pierre Le Bourhis

- 137** [POINT DE VUE] **Une prospective publique en matière de transition écologique: quelle place pour les savoirs sur le changement social ?**
Sarah Thiriot
- 151** [POINT DE VUE] **Le financement des politiques publiques environnementales par des obligations vertes souveraines: des risques environnementaux aux risques financiers**
Caroline Vincensini
- 169** [POINT DE VUE] **Expertiser aux marges du système ? Réflexions préliminaires au sujet de trois dispositifs alternatifs locaux de prise en charge des risques sanitaires et environnementaux.**
Une comparaison en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur
Carole Barthélémy

INJUSTICES ENVIRONNEMENTALES ET VULNÉRABILITÉS SOCIALES

- 185** **Les périodes de fortes chaleurs en périphérie urbaine de Lyon.**
Récits sur les inégalités socio-environnementales et l'action publique
Malou Allagnat et Géraldine Molina
- 207** **Qui supporte le coût de la transition environnementale ? Penser les inégalités face aux risques sociaux liés au changement climatique**
Anne-Laure Beaussier, Tom Chevalier et Bruno Palier
- 231** **« Je ne vois rien, je ne sens rien » : ethnographie du racisme environnemental et de la banalisation de la pétrotoxicité en Californie**
Élodie Edwards-Grossi
- 251** [POINT DE VUE] **L'enseignement-recherche-action comme médiation entre la mobilisation citoyenne et l'action publique: la démarche Territoire Zéro Logement Passoire dans la métropole du Grand Lyon.**
Hélène Balazard et Quentin Dassibat
- 265** [ANNEXE] **Appel à contribution**
- 280** **Présentation des autrices et des auteurs**

RISQUES ET INJUSTICES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX. SAVOIRS, EXPERTISES ET ACTIONS PUBLIQUES

AVANT-PROPOS

Elisabetta Bucolo, Teresa Da Silva Rosa et Corinne Delmas

Pandémies, déforestation en Amazonie, inondations, tornades, virus Ebola, ruptures de barrages, sécheresses sévères, pluies torrentielles, pollution industrielle, canicules, manque d'assainissement... L'humanité est confrontée à de nombreux problèmes écologiques qui touchent particulièrement les communautés vulnérables ; des scénarios de risques et d'incertitudes, liés aux transformations territoriales contemporaines, se chevauchent. Ils mettent au défi les différents acteurs (pouvoirs publics, agents économiques, populations concernées...) dans leur quête pour les affronter, les atténuer, les résoudre ou même les comprendre, à différentes échelles. Les forums internationaux récents (Davos, conférences sur le climat, en particulier les récentes COP27 et COP28...) ont montré à la fois les enjeux et les difficultés de l'action climatique à l'échelle mondiale, qu'il s'agisse des objectifs nationaux, de la limitation de la hausse de température, des inégalités entre pays face aux catastrophes climatiques ainsi que des pistes d'action envisageables, comme le financement des pertes et préjudices subis par les pays vulnérables durement touchés par les catastrophes climatiques. Ce contexte et cet agenda institutionnel nous ont guidées dans notre choix de consacrer un numéro de la *Revue française des affaires sociales* aux enjeux écologiques, en mettant l'accent sur les risques et injustices socio-environnementaux. Un tel numéro nous a paru d'autant plus nécessaire que la revue n'en avait pas consacré à une telle thématique depuis 2015 (« Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales »).

Parler de risques et injustices socio-environnementaux (Wisner *et al.*, 2004; Porto M. F. de S., 2007 ; Hannigan, 2023) signifie mettre l'accent sur les multiples dimensions de la réalité et braquer le projecteur sur l'intersection entre l'environnement et des actions humaines pouvant être perçues ou présentées comme écologiques mais aussi, en tant que prédatrices et portant atteinte à notre écosystème. Parler de risques et injustices socio-environnementaux implique aussi d'étudier les multiples risques que les perturbations de notre environnement font peser sur les populations, surtout les plus vulnérables. Il s'agit, enfin, d'interroger les inégalités, les injustices et les vulnérabilités face à ces risques divers. À cet égard, la façon de penser les risques a évolué. L'origine humaine des dérèglements climatiques et environnementaux a été mise en évidence tôt, avec plusieurs publications fondatrices telles que celles de Rachel Carson sur les pesticides (Carson, 1962). Les années 1980 ont vu l'émergence d'une prise de conscience de notre « société du risque » (Beck, 2001). La mise en exergue de l'origine humaine des perturbations

climatiques et environnementales est allée de pair avec la prise de conscience des limites d'une perception occidentale morcelée de la réalité qui, anthropocentré, sépare l'humanité de la nature (Descola, 2016). Cette séparation est à l'origine d'une production de connaissances fragmentées entre des sciences naturelles qui, traditionnellement, abordent les risques comme des problèmes à résoudre, principalement par le recours à la technologie, et les sciences sociales qui, plus récemment, ont contribué à l'analyse du risque en le considérant comme un processus social (Georgescu-Roegen, 1995 ; Beck, 2001 ; Wisner *et al.*, 2004 ; Latour, 2015 ; Oliver-Smith *et al.*, 2017). Cette prise de conscience a permis d'explorer de manière plurifactorielle et multidimensionnelle les vulnérabilités socio-économiques et sanitaires, les injustices environnementales, ainsi que la dégradation écologique. En effet, les transformations vécues par la planète requièrent une multitude coordonnée d'actions par différents acteurs sociaux : des pouvoirs publics aux mouvements sociaux en passant par les agents économiques. Elles nécessitent également des expertises et des savoirs complexes et interdisciplinaires.

L'un des enjeux de ce numéro de la *Revue française des affaires sociales* est de rendre compte de ce renouvellement de la recherche et de l'apport complémentaire de différentes approches relevant des sciences humaines et sociales. Notre objectif initial consistait à contribuer à la connaissance des multiples risques qui pèsent sur les systèmes environnementaux et sociaux, la santé publique et la cohésion sociale. Il s'agissait également d'éclairer les évolutions contemporaines de ces systèmes, ainsi que les représentations et les réponses qui en découlent. Les sciences humaines et sociales de l'environnement, abordant des thématiques telles que les risques environnementaux, les transformations sociétales, la santé environnementale, l'épidémiologie populaire, la qualité du logement et les liens entre justice sociale et climatique, fournissent ainsi un cadre de référence (Charles et Kalaora, 2009 ; Callon *et al.*, 2001 ; Brown, 1987 ; Martinez Alier, 2003 ; Akrich *et al.*, 2010 ; Charles *et al.*, 2011 ; Lejeune *et al.*, 2012 ; Laurent, 2012 ; Da Cunha et Guinand, 2014).

Cependant, nous étions conscientes que ces questions étaient encore en phase d'émergence dans la sphère scientifique française, contrairement à leur traitement plus approfondi dans la littérature scientifique étrangère, en particulier anglo-saxonne. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de lancer un appel à contributions ouvert, abordant diverses thématiques et se référant à différents pays. L'objectif de ce numéro était donc exploratoire, couvrant un large éventail d'enjeux, de thèmes et de disciplines. Ce qui nous paraît essentiel pour mener une analyse réflexive et prospective face à la complexité de la situation actuelle.

Axes proposés et processus de sélection

Dans la perspective d'un approfondissement thématique et d'un dialogue entre disciplines scientifiques, nous avons proposé de structurer la discussion autour de quatre axes distincts.

Le premier axe met en lumière la construction sociale, scientifique, économique, civique et politique de la « question environnementale ». Nous voulions, en d'autres termes, examiner l'émergence de la question environnementale et ses multiples facettes. En particulier, il s'agissait d'interroger le lexique mobilisé par divers acteurs tels que les pouvoirs publics, les mouvements sociaux, les chercheurs et les experts, ainsi que ses significations et usages contrastés. Les auteurs et autrices étaient également invités à explorer les savoirs, expertises et controverses liés aux risques socio-environnementaux en mettant l'accent sur leurs conditions de production ainsi que sur la contribution de certaines activités scientifiques et intellectuelles à l'émergence, à la visibilité et au cadrage de questions environnementales. Le rôle des mobilisations citoyennes et des lobbies pouvait y être analysé. Une autre question importante suggérée dans le cadre de cet axe portait sur la manière dont certaines théories et disciplines prennent part à la hiérarchisation des savoirs mais aussi à leur cloisonnement ou, au contraire, à leur décloisonnement, comme cela peut être observé à propos des possibilités d'intersection entre « santé au travail » et « santé environnementale » (Bécot *et al.*, 2021; Davies et Mah, 2020).

Le deuxième axe se concentre sur l'action publique en matière environnementale et sur l'intégration de l'environnement dans les différentes politiques publiques. Il avait comme visée initiale de comprendre l'environnement en tant que catégorie d'action publique. Étaient notamment attendus des articles explorant des problématiques environnementales telles que la préservation de l'espace naturel, la santé environnementale et la crise climatique, mettant en lumière le rôle de divers acteurs, en particulier des administrations et des organismes produisant de l'expertise, et interrogeant la fabrication de l'ignorance (Henry, 2017, 2021; Jouzel, 2019; Dedieu et Jouzel, 2015 ; Boudia et Jas, 2019; Proctor, 2011). Dans une approche synchronique ou diachronique, il s'agissait pour nous de cerner les modes d'évaluation des risques (surveillance biologique des expositions, nouvelles approches des valeurs toxicologiques de référence, etc.) ainsi que leurs renouvellements, et de comprendre les décalages entre la connaissance des problèmes environnementaux, leur visibilité et leur prise en charge par l'action publique. Dans ce sens, nous voulions mettre également en exergue les résistances et les logiques expliquant le maintien de l'ignorance ou de l'inaction, les mobilisations et débats suscités par certains dispositifs, ainsi que les choix des acteurs publics confrontés à de telles mobilisations (Gilets jaunes en France, oppositions aux éoliennes ou à l'évitement rapide du glyphosate...) et les arbitrages réalisés entre plusieurs intérêts et enjeux (économiques, sanitaires et environnementaux).

Le troisième axe de l'appel est consacré à la dimension territoriale des problèmes et des risques socio-environnementaux. Il visait à cibler les dynamiques territoriales à l'œuvre dans la construction de ces risques (Haesbaert, 2022) et les dispositifs mis en place en la matière. En effet, en tant que catégorie d'analyse, le

territoire offre un cadre théorique pour aborder ces questions en considérant les interactions entre l'espace géographique et la communauté d'êtres vivants (Buclet, 2015). L'accent pouvait également être mis sur les questions de l'habitat quotidien et des rapports entre humains et non-humains (Haesbaert et Mason-Dese, 2020). Les attachements locaux diffèrent selon les communautés. Ils peuvent influencer leur vulnérabilité aux risques environnementaux et avoir un impact sur l'émergence d'un engagement citoyen local visant notamment la transformation socio-écologique des territoires (Blanc et Paddeu, 2019; Bucolo, 2021). La dimension territoriale permet aussi de raisonner à plusieurs échelles, soulevant des questions sur les transformations locales, les nouvelles interdépendances territoriales et les dysfonctionnements globaux (Da Silva Rosa *et al.*, 2018).

Enfin, le quatrième axe de l'appel se focalise sur les questions d'injustice environnementale et de vulnérabilité sociale. Dans cet axe, nous voulions proposer une analyse des inégalités et des injustices environnementales dans le prolongement des travaux publiés dans le premier numéro de l'année 2015 de la *Revue française des affaires sociales*. L'objectif était de documenter la façon dont différentes populations sont exposées de manière inégale aux risques environnementaux (Taylor, 2000; Martinez Alier, 2014; Schlosberg, 2007), parmi lesquelles celles issues de minorités ethniques, aux statuts socio-économiques les plus bas, et/ou affectées par des migrations climatiques, identifiées comme les plus vulnérables. Les facteurs d'inégalités peuvent inclure également des aspects résidentiels, socio-économiques, d'expositions au risque, d'âge et de genre. Les auteurs et autrices étaient invités à illustrer la multiplicité de ces facteurs, en particulier les environnements de vie et de travail quotidiens. Nous voulions par cet axe contribuer à une compréhension approfondie des inégalités environnementales à différentes échelles afin, également, d'examiner pourquoi ces études n'ont pas encore suscité une action politique significative en France, en analysant les freins conceptuels et les raisons de ce retard (Drije et Lejeune, 2017; Kalaora et Vlassopoulos, 2013).

À la suite de notre appel, nous avons reçu un nombre très important de propositions d'articles (32), ce qui nous conforte dans l'idée qu'il existe aujourd'hui un vrai intérêt scientifique et de nombreuses recherches dont la portée et les résultats pourraient avoir une influence sur les enjeux liés à l'accélération des changements climatiques. Étant donné le nombre important de propositions reçues, des arbitrages ont dû être réalisés, avec le souci de veiller à la complémentarité des textes, de privilégier les perspectives et études les plus originales, tout en diversifiant les études de cas, sur les plans géographique (études sur quatre continents), disciplinaire, conceptuel et thématique. Sur les trente-deux propositions reçues, une bonne moitié a été retenue (17) et a donné lieu à des textes dont quatorze ont finalement été acceptés, en tant qu'articles ou « points de vue », à l'issue d'une d'évaluation en double expertise, interne, de la part de membres du comité de lecture de la *Revue française des affaires sociales*, et externe, par des chercheurs et chercheuses expert·es des questions abordées et sollicité·es pour les évaluations. À l'issue de ce processus et de plusieurs allers-retours entre le comité et les auteurs et autrices des textes, douze contributions ont finalement pu être menés à leur terme et figurent dans ce numéro qui rassemble huit articles scientifiques, portant sur des études de

cas diversifiées, ainsi que quatre textes « points de vue » présentant une dimension davantage monographique ou de retour d’expérience. Conformément à l’appel mais aussi à la politique éditoriale de la revue, plusieurs disciplines sont représentées : anthropologie, écologie, économie, géographie, philosophie des sciences, sociologie, science politique, sciences de l’environnement et de l’aménagement.

Les textes proposés par les auteurs et autrices s’inscrivent dans les préoccupations scientifiques évoquées dans notre appel à communication et apportent des éclairages conceptuels, thématiques et pratiques qui permettent de mesurer l’ampleur des connaissances produites sur les questions liées aux risques socio-environnementaux et aux injustices environnementales. Toutefois, sur les quatre axes que nous avions proposés, trois constituent les principaux fils conducteurs qui s’entremêlent dans la plupart des articles de ce numéro, à savoir la construction des problèmes environnementaux en catégorie d’action publique, les politiques publiques environnementales (appréhendées à diverses échelles locales) et les injustices et inégalités environnementales ; la dimension territoriale apparaît pour sa part comme transversale à l’ensemble des contributions.

La construction sociale, scientifique, économique, civique et politique de la « question environnementale »

Trois articles traitent de la construction de la question environnementale comme catégorie d’action publique, en partant, dans divers contextes, de l’action de différents acteurs (associations, populations concernées, habitants, chercheurs, administrations centrales et délocalisées...), des lexiques et catégories utilisés pour qualifier les problèmes, des indicateurs mobilisés et des voies d’action publique privilégiées. Contribuant à mieux comprendre les trajectoires différencierées des questions environnementales et leurs multiples dimensions, ils interrogent l’émergence et la prise en charge politique contrastée de ces questions à partir d’études de cas diversifiées. Ainsi, Mélissa Mannucci, Geoffrey Carrere et Philippe Terral, dans « Lutter ou “vivre avec” le moustique-tigre : adaptations citoyennes et relations à l’action publique plus formelle », partent du phénomène de prolifération du moustique-tigre en Occitanie, pour pénétrer dans la fabrique d’un problème de santé publique par la porte d’entrée citoyenne. Basé sur une analyse socio-historique de la construction de ce problème public et sur une enquête par entretiens, cet article analyse deux formes d’adaptation des citoyens face au moustique-tigre générateur à la fois de nuisances mais aussi de potentiels risques sanitaires en tant que vecteur de maladies : la lutte contre et le vivre avec. L’étude de ces deux positionnements leur permet d’interroger la place qu’occupent les citoyens dans l’action publique et de faire le constat de la coexistence de deux formes d’action publique parallèles : d’une part, une action publique formelle portée par les institutions et, d’autre part, une action publique citoyenne plus feutrée, se réalisant dans l’espace domestique.

Yann Bérard et Florence Menez, dans « “Crise des sargasses” : l’extension à tâtons du domaine des risques aux Antilles », décrivent pour leur part l’engagement des habitants et citoyens dans le processus de dévoilement et de mise en alerte concernant un événement sans précédent, à savoir l’échouage massif d’algues brunes sur les côtes antillaises depuis le début des années 2010. Celui-ci soulève plusieurs préoccupations d’ordre à la fois sanitaire et environnemental, liées notamment à la production d’ammoniac et de sulfure d’hydrogène lors de la décomposition des sargasses. L’article interroge le qualificatif de « crise », souvent évoqué par les acteurs. Ainsi, il rend compte de la façon dont ces algues apparaissent en 2011 et font l’objet d’une prise en charge par les autorités publiques malgré de nombreuses incertitudes, ce qui contribue à étendre le domaine des politiques du risque. Si la « crise des sargasses » aux Antilles procède d’une logique d’urgence face à un événement sans précédent, elle s’inscrit également dans un processus de dévoilement et de mise en alerte, qui épouse une temporalité étirée. Ce faisant, l’article relève une tension entre le modèle diffusionniste et linéaire de l’expertise scientifique, prépondérant dans les divers retours d’expérience menés sur le « risque sargasses » aux Antilles, et le modèle coproductif, circulaire et procédural, associant davantage les populations concernées, quoique plus complexe à mettre en œuvre.

Si le rôle des citoyens et la dimension coproductive de l’expertise et des politiques du risque sont au cœur du premier article de cet axe, c’est également le cas dans l’article clôturant cette première partie, celui de Jacques L olive et Cintia Okamura, « Comment intégrer recherche académique et politique environnementale ? Élaboration d’une norme de préparation de la population aux risques technologiques ». Ce dernier oriente toutefois davantage la focale sur la place faite aux chercheurs et à l’expertise scientifique, dans le cadre d’un modèle plus ou moins coproductif. Ciblant le rôle joué par des chercheurs et les populations concernées, il présente la démarche intégrée d’une recherche académique, basée sur le pragmatisme, avec pour objectif de contribuer à transformer les politiques publiques. S’appuyant sur les résultats d’une recherche franco-brésilienne, il cible deux zones pilotes où la population est exposée à des risques complexes : le Condomínio Barão de Mauá, un ensemble d’habitations situé dans une zone contaminée, et la ville de São Sebastião, une cité portuaire où est implanté le plus grand terminal pétrolier d’Amérique du Sud. Selon les auteurs, la recherche a permis d’analyser les modes d’habiter dans les zones à risques. L’équipe de recherche a utilisé ensuite ces résultats pour expérimenter des méthodes afin de développer une communication du risque intégrant les populations exposées. Les connaissances produites par l’expérimentation ont permis l’élaboration d’une norme de préparation des communautés exposées aux risques technologiques qui est à présent mise en œuvre dans l’État de São Paulo (Brésil). Ces savoirs ont donc un effet sur le cadrage des problèmes et des modalités d’action publique, traités plus spécifiquement par les articles ciblant l’action publique environnementale.

Action publique et politiques publiques

Cinq textes, trois articles et deux « points de vue » s'inscrivent dans la deuxième partie, consacrée à l'action publique environnementale et à l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques. Le premier article, de Baptiste Bedessem, Claire Burnel, Benoît Fontaine et Fanny Guillet, « Des connaissances pour l'action ? Rôle des indicateurs de biodiversité entre rationalisation et coordination de l'action publique environnementale », cible les indicateurs écologiques sollicités en permanence pour guider officiellement l'action publique. Si leur succès en tant qu'outils de preuve est attesté par l'omniprésence des enjeux écologiques dans l'espace public, leur utilisation en vue de cadrer et accompagner l'action publique environnementale est moins évidente. Afin d'éclairer le rôle de ces indicateurs dans la prise en charge des enjeux écologiques, les auteurs suivent la trajectoire de l'indicateur « suivi temporel des oiseaux communs » (STOC), et analysent les usages dont il fait l'objet. Il apparaît que cet indicateur s'est imposé par son contenu scientifique et par un processus de validation institutionnelle qui fonde sa légitimité en tant qu'outil de quantification. Cette légitimité explique en partie son appropriation par les administrations centrales et déconcentrées. Si son usage effectif prend une forme gestionnaire relativement éloignée de l'action environnementale, il comporte également une dimension de résistance à un modèle de gestion sectorielle des problèmes publics. Son utilisation comme élément de preuve s'accompagne dans certains cas d'une influence, limitée mais réelle, sur la décision et l'action à l'échelle locale, permettant notamment de situer les politiques locales dans un cadre global, national, ce qui renforce la capacité de jugement des agents de l'administration environnementale dans la conduite de leur mission. Par ailleurs, si sa légitimité scientifique et institutionnelle ne suffit pas à inscrire cet indicateur dans une logique de pilotage efficace de l'action publique, elle lui permet de circuler et d'être mobilisé pour défendre la mission environnementale au sein de l'administration. Cet article permet également d'interroger le poids des routines administratives et l'action des agents de l'État à partir de la trajectoire de cet indicateur, s'appuyant à la fois sur sa circulation institutionnelle et sur un large réseau d'acteurs naturalistes et associatifs, depuis le laboratoire jusqu'aux services administratifs et aux organismes publics en charge de protection de la nature.

Les acteurs administratifs sont également au centre de l'article de Renaud Hourcade et Jean-Pierre Le Bourhis, « La politique de l'étiquette. L'individualisation du gouvernement des risques face aux pollutions de l'air intérieur », à propos d'une pollution identifiée depuis près de quarante ans comme un risque sanitaire important, du fait de la présence de nombreux polluants toxiques dans les espaces clos, qu'il s'agisse des domiciles, des espaces professionnels ou scolaires. En France, l'État s'est organisé administrativement et techniquement pour prendre en charge ce risque, à la suite des alertes émises par des milieux universitaires et techniques internationaux dès les années 1970. Trois décennies plus tard, une régulation est finalement adoptée, principalement en ce qui concerne l'étiquetage de certains matériaux de construction selon leur degré d'émissivité et de dangerosité.

Ce traitement du problème est particulièrement discret, au sens où il prend la forme d'une régulation technique spécialisée dans laquelle un petit nombre d'experts et d'organismes a joué un rôle central, en agissant sur la définition des enjeux, de leur importance relative, des outils de connaissance à mobiliser et des leviers d'action à privilégier. Cette reconstitution, par les auteurs, de la genèse de l'encadrement technico-administratif du problème des pollutions de l'air intérieur éclaire également, sous l'angle d'une sociologie de l'action publique et de ses producteurs, la prédominance d'une politique incitative et « de l'étiquette » faisant porter la responsabilité du changement sur les consommateurs individuels. En effet, celle-ci gouverne leurs conduites en rapportant le problème à l'habitat plutôt qu'à l'industrie, et en privilégiant les logiques d'information et d'incitation des habitants à adopter les « bons gestes » à la maison (aérer son logement...) ainsi qu'en mettant en place un étiquetage des produits de construction. L'article montre également combien la production de l'ignorance n'est pas toujours le fruit d'une intentionnalité particulière mais peut s'inscrire dans les processus sociaux, techniques et politiques de définition du problème et être le résultat non maîtrisé de jeux d'acteurs (Frickel et Vincent, 2007; Henry, 2017; Barbier *et al.*, 2021). C'est le cas dans des secteurs soumis à des stratégies industrielles de confusion des connaissances et de production du doute (Proctor et Schlebinger, 2011). Ainsi, du fait de l'inscription dominante de l'expertise sur la pollution de l'air intérieur dans l'écosystème technique du bâtiment, les problématisations plus sociales (surexposition de certaines populations défavorisées ou superposition de difficultés entre logement insalubre, précarité énergétique et expositions aux pollutions domestiques), moins structurantes à l'origine, demeureront marginales.

Les modalités d'émergence et de construction des problèmes ont donc un impact sur leur cadrage et les dispositifs mis en place, ce que met en évidence le texte « point de vue » de Sarah Thiriot, « Une prospective publique en matière de transition écologique : quelle place pour les savoirs sur le changement social ? ». L'autrice y interroge les effets de cadrage en se concentrant sur les modalités de problématisation et l'expertise produite. Questionnant l'intégration, par l'expertise publique française, des enjeux du changement social dans sa définition de la transition écologique à partir de l'analyse d'un projet de prospective produit par l'Agence publique de la transition écologique, le texte montre comment des professionnels experts tentent de sortir d'une lecture purement technique des enjeux environnementaux pour les aborder en tant que « projets de société ». Cette reproblématisation offre l'occasion d'articuler de nouveaux savoirs afférents. Toutefois, la place des savoirs sur le changement social apparaît encore marginale, et les concurrences fortes entre différents cadrages, épistémologies et disciplines. Le texte esquisse plusieurs pistes pour construire une lecture du changement social plus collective, donnant place aux enjeux sociaux, institutionnels et organisationnels.

Caroline Vincensini, dans « Le financement des politiques publiques environnementales par des obligations vertes souveraines : des risques environnementaux aux risques financiers », interroge pour sa part le poids d'un cadrage financier des problèmes, en partant d'un dispositif mis en place dans le cadre des politiques publiques environnementales, les « obligations vertes souveraines » (OAT vertes)

que la France émet depuis 2017 afin de financer ses dépenses publiques environnementales. Ce nouveau type d'actif a été étudié sous l'angle de ses caractéristiques financières plutôt qu'en tant que nouvel instrument de politique publique. L'autrice étudie les conditions de la création des OAT vertes et les modalités de leur fonctionnement, notamment les procédures de « reporting » d'informations financières et non financières, afin de s'interroger sur leurs effets sur les politiques publiques. En s'appuyant sur des entretiens avec des membres des ministères des Finances, de l'Environnement, d'une agence de notation environnementale et d'une société d'investissement, ainsi que sur le dépouillement de rapports parlementaires et d'articles de presse, elle montre que les effets de financiarisation l'emportent sur les effets environnementaux. Non seulement les obligations vertes souveraines ont un impact environnemental limité, mais elles contribuent à une financiarisation des politiques publiques et, ce faisant, des enjeux environnementaux et climatiques, financiarisation qui ne constitue pas forcément une voie prometteuse pour répondre à ces problèmes (Chiapello, 2020).

Le texte de Carole Barthélémy, « Expertiser aux marges du système ? Réflexions préliminaires au sujet de trois dispositifs alternatifs locaux de prise en charge des risques sanitaires et environnementaux. Une comparaison en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur », traite pour sa part de dispositifs alternatifs qui ont émergé dans la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour traiter de risques sanitaires et environnementaux. Les deux premiers, nés dans le cadre de conflits environnementaux, sont liés à deux projets controversés : l'installation d'un incinérateur et un projet immobilier prenant place sur un ancien site industriel. Le troisième dispositif, émanant d'un médecin hospitalier qui se mobilise au sujet des cancers professionnels, vise pour sa part à pallier l'absence initiale de soutien des institutions quant aux demandes de mise en place d'un suivi des patients atteints de cancers hématologiques. Ces dispositifs occupent une position distincte en dehors des institutions officielles et des collectivités locales. Ils résultent de conflits environnementaux ou d'un manque de soutien institutionnel. Initialement motivés par des préoccupations liées à des pollutions industrielles et une alerte d'un médecin hospitalier, ces dispositifs fonctionnent selon un cadre spécifique. Cet article se penche sur ce cadre à partir d'une pré-enquête comparant les trois dispositifs, mettant en lumière leurs activités en termes d'expertise coconstruite avec les habitants ou les patients, ainsi que leur mode de fonctionnement en réseau et partenariat. Cette comparaison vise à éclairer le fonctionnement de la prise en charge publique de la santé environnementale. Ce faisant, ce texte aborde la question des inégalités environnementales, au cœur de plusieurs autres textes de ce numéro.

Inégalités environnementales et vulnérabilités sociales

La troisième partie aborde plus particulièrement les questions liées aux inégalités et aux injustices environnementales, en mettant l'accent sur la manière dont les facteurs environnementaux affectent le bien-être et la santé des populations de manière inégale, touchant particulièrement les plus vulnérables. Les textes examinent l'articulation entre justice environnementale et justice sociale, en étudiant la manière dont ces approches peuvent s'appliquer à différents contextes nationaux et internationaux.

La recherche proposée par Malou Allagnat et Géraldine Molina, « Les périodes de fortes chaleurs en périphérie urbaine de Lyon. Récits sur les inégalités socio-environnementales et l'action publique », s'inscrit dans cette problématique en analysant les inégalités socio-environnementales pendant les périodes de fortes chaleurs à Saint-Priest, en périphérie lyonnaise. L'approche sociogéographique met en lumière l'importance du cadre de vie à travers différentes échelles spatiales et diverses problématiques urbaines, de l'ombre d'un banc à la densification urbaine. Les autrices révèlent l'aggravation des inégalités structurelles existantes pendant les périodes de fortes chaleurs, en lien avec le logement, l'environnement urbain mais également le genre. L'analyse croisée des expériences des habitants face à la chaleur et des perspectives des acteurs institutionnels de la métropole de Lyon révèle les paradoxes d'une action publique saisonnière face à ces inégalités. Cette approche axée sur l'injustice environnementale invite donc à réfléchir aux espaces environnementaux du quotidien et aux inégalités ordinaires, soulignant l'importance des conceptions de l'action publique dans le traitement de ces inégalités.

Dans ce sens, Hélène Balazard et Quentin Dassibat, dans leur contribution intitulée « L'enseignement-recherche-action comme médiation entre la mobilisation citoyenne et l'action publique : la démarche Territoire Zéro Logement Passoire dans la métropole du Grand Lyon », rendent compte d'un dispositif de recherche-action interdisciplinaire et d'enseignement-action, servant de médiation entre la mobilisation citoyenne et les actions publiques et privées dans le cadre des interventions énergétiques, notamment dans les quartiers précaires de Villeurbanne, dans la métropole de Lyon. Le programme Territoire Zéro Logement Passoire (Tezelopa) regroupe des acteurs associatifs, universitaires et professionnels et a pour objectif d'accélérer la rénovation des logements énergivores, en collaboration avec les collectivités locales. Tezelopa vise à sensibiliser les propriétaires à la rénovation de leurs biens, mettant en avant les risques sanitaires et économiques pour les habitants précaires. L'intermédiation se manifeste comme un lieu de dialogue, de remise en question et de création de partenariats, tout en traitant des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. On l'aura compris, les personnes et les groupes ne subissent pas la même charge environnementale et n'ont pas non plus un accès égal aux services urbains et environnementaux, ce qui suppose l'intégration des enjeux de justice sociale et environnementale dans les interventions publiques et les dispositifs d'action. Si les populations les plus vulnérables subissent de manière plus marquée les effets des dérèglements climatiques et des risques environnementaux, il est possible de complexifier l'analyse en diversifiant les profils de risques sociaux étudiés.

C'est ce qui est proposé par Anne-Laure Beaussier, Tom Chevalier et Bruno Palier, dans leur article intitulé « Qui supporte le coût de la transition environnementale ? Penser les inégalités face aux risques sociaux liés au changement climatique ». Ils intègrent des variables telles que les professions, la localisation urbaine/périurbaine/rurale et le niveau d'éducation en plus de celle du revenu pour analyser les inégalités liées à la transition environnementale. En examinant les implications politiques pour la protection sociale et le soutien à la transition écologique, les auteur·rices introduisent le concept de « troisième génération de risques sociaux » résultant du changement climatique et des politiques environnementales, distinguant entre les risques directs (comme les vagues de chaleur) et les risques indirects liés aux politiques d'atténuation et d'adaptation. L'article souligne les disparités entre les profils de personnes vulnérables aux risques environnementaux directs et indirects : si les fractions les plus populaires sont les plus touchées par les risques directs, les coûts sociaux et économiques des politiques environnementales touchent, quant à eux, les fractions supérieures des classes populaires et les fractions inférieures des classes moyennes, suscitant mécontentement et opposition.

Au-delà du cas français, l'injustice environnementale est bien établie aux États-Unis et en Amérique latine. Elle y constitue un domaine de recherche où sont étudiées les communautés locales, qu'elles soient rurales, urbaines ou semi-urbaines. De nombreuses recherches y explorent les situations d'injustice environnementale, de vulnérabilité et d'inégalité sociale, en se concentrant sur les populations les plus pauvres, les victimes des migrations climatiques, les communautés indigènes, et celles ayant une qualité de vie limitée et une protection juridique insuffisante (Augagneur et Fabiani, 2015; David *et al.*, 2012; Lejeune, 2015; Martinez Alier, 2014; Marchezini *et al.*, 2017; Da Silva Rosa *et al.*, 2018; Tschaen *et al.*, 2021; Mello *et al.*, 2022; Iwama A. Y. *et al.*, 2023; Oscilowicz *et al.*, 2023; San Martín W. *et al.*, 2022; Shokry *et al.*, 2023). Différents cadres théoriques, tels que l'éco-féminisme (Hache, 2016; Larrère, 2023) et la perspective décoloniale (Ferdinand, 2019), sont mobilisés pour comprendre les relations spécifiques à la nature et aux inégalités socio-environnementales. Dans l'article d'Élodie Edwards-Grossi, « "Je ne vois rien, je ne sens rien": ethnographie du racisme environnemental et de la banalisation de la pétrotoxicité en Californie », c'est le concept de racisme environnemental qui est mobilisé pour explorer la construction de l'indifférence face aux risques sanitaires et environnementaux dans le quartier de Wilmington à Los Angeles. Cette recherche est une contribution importante face à la rareté d'enquêtes sur le silence des résidents confrontés à la pollution environnementale. Elle cherche à comprendre les raisons de ce silence, en examinant la dépendance économique des résidents vis-à-vis des industries locales ainsi que les dynamiques de pouvoir entre les activistes d'une organisation à but non lucratif et les résidents démunis de capitaux politiques et scientifiques. Une intéressante analyse de la production de l'ignorance et de l'indifférence envers les inégalités environnementales, met en lumière la nécessité de comprendre les freins entravant les luttes sociales.

Conclusion

Eu égard au parti pris de départ de notre appel, volontairement conçu comme vaste, il était logique que les pistes proposées soient inégalement traitées. Plusieurs articles évoquent la question des savoirs, notamment par le biais des enjeux de l'expertise scientifique pour l'action politique (par exemple, pour l'action outremer de l'État dans la « crise des sargasses » étudiée par Yann Bérard et Florence Ménez ou au Brésil auprès des populations touchées par les pollutions et étudiées par Jacques Lalive et Cintia Okamura) mais aussi des communautés savantes (par exemple celle des naturalistes s'agissant de l'indicateur de biodiversité étudié par Baptiste Bedessem, Claire Burnel, Benoît Fontaine et Fanny Guillet) ou encore des logiques de concurrence entre plusieurs disciplines en matière d'expertise (avec par exemple le poids des approches quantitatives évoqué par Sarah Thiriot à propos de l'expertise de l'ADEME). Mais d'autres angles d'approche et questions étaient envisageables, pour certains suggérés dans le cadre de l'appel, parmi lesquels les conditions de production académique de différents types de savoirs et de disciplines mobilisés, transformés et créés, sur les questions climatiques et environnementales. Une riche littérature existe déjà, en sciences sociales et en *science studies*, qui aborde plusieurs aspects de ces savoirs, pour certains émergents, par exemple dans le domaine climatique, à l'image de l'*Ice core science* ou ICS (Jouvenet, 2022), ou de la santé environnementale (Delmas, 2023), attestant le dynamisme et la fertilité de ces pistes de recherche. Les apports de l'intégration du « non-humain » en sciences sociales, ou encore de certaines disciplines (telles l'éthologie, l'épidémiologie, l'expologie ou la toxicologie) ou branches pour certaines émergentes de la sociologie (écosociologie, sociologie des relations entre humains et animaux) constituaient d'autres pistes d'investigation qui n'ont guère été approfondies dans ce numéro. Il s'agirait ici de cibler les savoirs mobilisés et leurs effets.

Dans cet ordre d'idée, ce sont également les concepts, méthodes, approches scientifiques et intellectuelles et leurs réorientations face au changement climatique et aux problématiques écologiques qui pourraient faire l'objet d'investigations. À cet égard, si la manière dont les risques socio-environnementaux prennent part à la hiérarchisation des savoirs mais aussi à leur cloisonnement ou, au contraire, à leur décloisonnement, est bien abordée dans ce numéro, en particulier dans le texte de Sarah Thiriot, cette piste mériterait d'être poursuivie, notamment à partir d'autres structures que celle étudiée ici (ADEME). Dans le même ordre d'idées, nous avons été étonnées par l'absence de contributions portant spécifiquement sur les logiques qui sous-tendent les controverses et les concurrences, scientifiques et/ou autour des enjeux environnementaux. En effet, elles sont aujourd'hui au cœur d'une riche littérature permettant de documenter la trajectoire contrastée des risques environnementaux – et comment se fabriquent des « problèmes », voire des « non-problèmes » (Henry, 2021) selon notamment les populations et les secteurs concernés (Henry, 2007 ; Jouzel, 2019...). La question de leur publicisation et de leur diffusion se pose également, et l'on peut ainsi distinguer entre les mobilisations à bas bruit ou discrètes, car cantonnées à des arènes scientifiques ou administratives

(comme cela a été analysé dans ce numéro à propos de la pollution de l'air, dans le cadre de l'article de Renaud Hourcade et Jean-Pierre Le Bourhis) ou, au contraire, par des mobilisations bruyantes, des stratégies de scandalisation, suite notamment à des phénomènes de médiatisation et d'élargissement sous forme d'*« affaire »* (Boltanski, 1990; Boltanski *et al.*, 2007). Parmi les acteurs retenus par les auteurs et autrices dans ce numéro, le rôle des médias et des controverses, pourtant assez bien étudié par la littérature traitant de la construction des problèmes publics, n'est d'ailleurs guère évoqué.

S'agissant de la question des savoirs et de l'expertise scientifique, certains articles évoquent les phénomènes d'import-export et la circulation des connaissances et des types de cadrage. Par exemple, s'agissant de la régulation de la pollution de l'air intérieur, l'article de Renaud Hourcade et Jean-Pierre Le Bourhis souligne l'importation en France des méthodologies nord-américaines de surveillance sanitaire de l'analyse des risques de santé environnementale, *via* la mise en place de la formation « Éco-santé » proposée par des épidémiologistes formés aux États-Unis. D'autres articles éclairent la circulation des notions et approches *via* des relations entre scientifiques et profanes, évoqués par Hélène Balazard et Quentin Dassibat ou encore dans les dispositifs alternatifs locaux décrits par Carole Barthélémy. Toutefois, la circulation des connaissances et des professionnels entre différents espaces (nationaux, européens, internationaux) ou périodes reste ici peu explorée, alors que ces déplacements peuvent contribuer à transformer les savoirs et leurs usages et exercer des effets importants en termes de reconnaissance et de cadrage des problèmes.

En résumé, en ce qui concerne les thèmes de la fabrique et de la diffusion des savoirs et de l'expertise scientifique sur les questions climatiques et socio-environnementales, quelques manques peuvent être relevés, tandis que plusieurs pistes d'approfondissement et d'élargissement se dessinent. Un constat analogue peut être dressé si l'on oriente le regard vers les types de risques socio-environnementaux étudiés : l'articulation entre santé et environnement pourrait être approfondie encore en traitant notamment des thématiques « one health », consistant à penser la santé à l'interface des animaux, de l'homme et de l'environnement (Olive *et al.*, 2022), ou encore de l'intersection entre santé environnementale et santé au travail (Thébaud-Mony *et al.*, 2012), peu évoqués dans les propositions reçues. Si une grande partie des articles regroupés dans ce numéro (en particulier dans la troisième partie) éclairent la multiplicité des facteurs de vulnérabilité et d'inégalités sociales face aux risques évoqués, certains (lieu d'habitat, situation ou statut social, genre...) sont privilégiés par rapport à d'autres (état de santé, obésité, âge, situation de certaines populations vulnérables par leur âge tels les enfants et les personnes dépendantes...).

On relèvera également l'absence d'une autre entrée pouvant pourtant s'avérer heuristique, à savoir celle des substances ou polluants et leurs particularités (en particulier les perturbateurs endocriniens et l'effet cocktail, les PCB, le plastique polypropylène...); c'est dire toutes les pistes fructueuses que dessinent, à cet égard, les perspectives proposées (en termes d'acceptation par la population, d'individualisation, etc.).

Enfin, si le numéro est pluridisciplinaire, certains champs du savoir sont peu ou non représentés, en particulier l'histoire et le droit, ainsi que l'épidémiologie, qui auraient pu permettre d'enrichir l'approche.

Notre dernier regret porte sur l'absence des terrains africains et asiatiques, pour lesquels nous n'avons reçu que deux propositions qui, acceptées, n'ont pu parvenir à leur terme.

Le numéro n'en offre pas moins de stimulantes clés de compréhension, leviers d'action et perspectives de recherche, l'un de ses apports étant d'ailleurs, justement, de cibler des cas encore peu étudiés et de privilégier des approches pour certaines émergentes.

Nous nous limiterons à quelques exemples. Tout d'abord évoquons l'apport des sciences humaines et sociales, souvent réduites aux études d'acceptabilité, et des approches qualitatives, généralement placées dans une situation de discipline dominée dans le processus d'expertise scientifique. C'est ce que montre le point de vue de Sarah Thiriot qui soulève également la question de l'autonomie de l'expertise d'agence, finalement « tout contre l'État », pour reprendre la formule empruntée à M. Amiot (1986) par l'autrice, à savoir une expertise articulée au temps politico-administratif avec lequel elle doit négocier ses marges de manœuvre. Nous relèverons également la question du cadrage des problèmes, marquée par une individualisation des risques d'exposition et l'orientation culpabilisante et parfois contre-productive de politiques publiques visant au « gouvernement des conduites » (comme le montrent par exemple Renaud Hourcade et Jean-Pierre Le Bourhis à propos de la pollution de l'air intérieur ou Malou Allagnat et Géraldine Molinat, et Hélène Balazard et Quentin Dassibat à propos des contraintes énergétiques dans les quartiers populaires) et outillées dans les années 2000 et 2010 par des approches de sciences humaines et sociales comportementales (comme le rappelle notamment Sarah Thiriot). Ce sont ici et par là même les écueils voire l'ambivalence de politiques environnementales fondées sur des seuils (sur l'histoire de cette normalisation, voir Fressoz, 2012; 2014) jugés suffisamment protecteurs (malgré notamment les effets cocktails des substances et polluants, démontrés par exemple à propos des perturbateurs endocriniens) plutôt qu'un principe d'élimination des dangers à la source (Boudia et Jas, 2014). Les articles regroupés ici invitent également à poursuivre l'analyse des logiques d'invisibilisation de la question des différences et des inégalités sociales face à un environnement dégradé, et de la non prise en compte de l'inégalité entre les citoyens et les consommateurs face aux « injonctions prescriptives » (Berlivet, 2013) (voir l'article de Renaud Hourcade et Jean-Pierre Le Bourhis). C'est également la question de l'extension des politiques du risque ainsi que celle des tensions entre différentes échelles, au cœur de plusieurs articles dont celui de Yann Bérard et Florence Menez sur la crise des sargasses aux Antilles, que ce dossier invite à approfondir.

Ce premier numéro de 2024 permet également d'appréhender les positionnements et réactions des populations concernées face aux problématiques environnementales et à ce gouvernement des conduites. Ainsi, Jacques Lalive et Cintia Okamura, comme Hélène Balazard et Quentin Dassibat, proposent l'analyse des formes d'accompagnement des personnes face aux tentatives d'individualisation

de la perception et de la résistance aux risques environnementaux. Il s'agit dans les deux cas (le projet de théâtre-forum à São Sebastião ainsi que le dispositif d'enseignement-recherche-action Tezelopa à Lyon) de préparer les populations locales aux risques environnementaux, tout autant que de construire, à partir de leurs savoirs, une compréhension plus précise des enjeux les concernant, non seulement en termes de perception du risque mais également de modalités de réponse. Il est pertinent de s'interroger sur la façon dont se structurent les formes de mise en agenda politique de ces apports et analyses émanant des communautés locales. L'article de Mélissa Mannucci, Geoffrey Carrère et Philippe Terral montre pour sa part les différentes représentations et positionnements face au moustique-tigre, les multiples formes d'adaptation des habitants ou des personnes concernées et leurs relations contrastées à l'action publique.

L'articulation et les arbitrages entre économie, finances, écologie et santé, entre dynamiques de marché, d'innovation et de compétitivité des entreprises constituent d'autres questions centrales, au cœur de plusieurs contributions. Celles-ci interrogent la rationalisation gestionnaire au détriment de la pertinence de l'action publique (voir l'article de Baptiste Bedessem, Claire Burnel, Benoît Fontaine et Fanny Guillet sur l'indicateur STOC) ou la financiarisation des politiques publiques et des enjeux environnementaux et climatiques, alors que plusieurs analystes ont pu souligner que cette approche n'était de loin pas la plus prometteuse pour faire face aux défis climatiques et socio-environnementaux... (voir l'article de Caroline Vincensini sur les obligations vertes). Elles révèlent la dimension dès lors contre-productive de certaines politiques de réduction des risques, qui suscitent des résistances.

L'analyse de ces résistances, voire de la négation des risques environnementaux est abordée par plusieurs articles ciblant les représentations et les comportements des habitants concernés, en prenant en compte le contexte et leurs situations sociodémographiques. Ainsi, les textes de Jacques L olive et Cintia Okamura et d'Élodie Edwards-Grossi pointent comment les populations exposées aux risques environnementaux, tout autant au Brésil que dans un quartier périphérique de Los Angeles, nient leur portée, en dépit du danger avéré. Ces processus de négation, d'invisibilisation, de banalisation et d'effacement du risque environnemental restent peu étudiés et constituent un axe de recherche stimulant dans le sens où, dans les deux cas, les auteurs montrent que plusieurs enjeux, notamment identitaires et de dépendance économique, poussent les communautés locales, non pas à s'organiser pour agir collectivement, phénomène davantage traité par la littérature (Barker et Brown, 2015 ; Carter, 2018), mais plutôt à défendre leurs modes de vie et accepter la présence des nuisances. Les textes d'Hélène Balazard et Quentin Dassibat d'une part, et de Malou Allagnat et Géraldine Molinat de l'autre, abordent la façon dont, à partir du cas des quartiers populaires de la métropole de Lyon, la question des risques engendrés par la crise climatique entre en résonance avec les questions de mal-logement et plus particulièrement avec la question énergétique. Ces deux textes permettent d'ouvrir une question de recherche qui pourrait mettre en exergue le rôle des structures intermédiaires (associations et collectifs citoyens) pour maintenir l'attention de l'opinion publique comme des pouvoirs publics sur des questions qui pourraient, du fait de la portée « saisonnière » des risques, être

invisibilisées ou passer à la trappe une fois la vague climatique passée (voir le texte de Malou Allagnat et Géraldine Molinat). Dans le point de vue de Carole Barthélémy, les dispositifs alternatifs analysés répondent à cette question ainsi que les groupements citoyens Tezelopa, décrits dans le texte d'Hélène Balazard et Quentin Dassibat.

Ce dossier thématique présente et discute les multiples risques et enjeux environnementaux et sociétaux liés aux transformations contemporaines en France, aux États-Unis et au Brésil. Les textes qu'il rassemble montrent toute la complexité de notre contemporanéité, abordant la multiplicité des facteurs de risques et de vulnérabilité, l'ampleur des défis que pose à l'action publique l'urgence climatique et socio-écologique, et cela à plusieurs échelles. Il réaffirme les conditions de possibilité voire la nécessité de dialogue non seulement entre les différents domaines de la connaissance scientifique, mais entre ceux-ci et les savoirs des communautés vulnérables et des populations concernées, à partir de leurs expériences quotidiennes. Ainsi, les huit articles et les quatre « points de vue » de ce numéro ouvrent de multiples pistes de discussion et de recherche par leur éclairage pluridisciplinaire sur l'action publique ainsi que sur les inégalités face aux défis environnementaux. Leur lecture croisée offre un tableau nuancé sur les effets différenciés de cadrage, l'ambivalence des dispositifs mis en place et les situations d'inégalité voire d'injustice environnementale. Ils ouvrent de stimulantes lignes de fuite et invitent à poursuivre et approfondir l'analyse.

Références bibliographiques

- Akrich M., Barthe Y. et Rémy C. (2010),** *Sur la piste environnementale. Menaces sanitaires et mobilisations profanes*, Paris, Presses des Mines.
- Amiot M. (1986),** *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France. 1900-1980*, Paris, éditions de l'EHESS.
- Augagneur F. et Fagnani J. (coord.) (2015),** « Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales », *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, janvier-juin.
- Barker A. J. et Brown J. K. (2015),** « Risk Society and Environmental Activism: Understanding the Interplay », *Environmental Politics*, vol. 24, n° 5.
- Beck U. (2001 [1986]),** *La société du risque*, Paris, Aubier.
- Bécot R., Ghis Malfilatre M. et Marchand A. (2021),** « Pour un décloisonnement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale », *Sociétés contemporaines*, n° 121, p. 5-27.
- Berlivet L. (2013),** « Les ressorts de la “biopolitique”: “dispositifs de sécurité” et processus de “subjectivation” au prisme de l’histoire de la santé », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, n° 60 (4 bis), p. 97-121.
- Blanc N. et Paddeu F. (2018),** « L’environnementalisme ordinaire. Transformer l’espace public métropolitain à bas bruit », *EspacesTemps.net* [en ligne] <https://www.espacestempo...net/articles/l'environnementalisme-ordinaire-transformer-lespace-public-metropolitain-a-bas-bruit/> (consulté le 23 janvier 2024).
- Blanchon D., Gardin J. et Moreau S. (dir.) (2012),** *Justice et injustices environnementales*, Nanterre, Presses de Nanterre, collection « Espace et justice ».
- Boltanski L. (1990),** *L’amour et la justice comme compétence*, Paris, Métailié.
- Boltanski L., Claverie E., Offenstadt N. et al. (eds.) (2007),** *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock.
- Borraz O. (2008),** *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Science po.
- Borraz O. et Gilbert (2008),** « Quand l’État prend des risques », in Borraz O. et Guiraudon V. (dir.), *Politiques Publiques 1*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Boudia S. et Jas N. (2019),** *Gouverner un monde toxique*, Versailles, Éditions Quae.
- Brown P. (1987),** « Popular Epidemiology: Community Response to Toxic Waste Induced Disease in Woburn, Massachusetts », *Science, Technology, and Human Values*, n° 12 (3-4), p. 76-85.
- Buclet N. (2015),** « Territoire et durabilité », in Bourg D. et Papaux A. (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bucolo E. (2021),** « La prise en compte des sujets écologiques par les associations », *La Tribune Fonda*, septembre, n° 40, « Ce que nous devons aux associations », p. 16-20. [en ligne] <https://fonda.asso.fr/ressources/la-prise-en-compte-des-sujets-ecologiques-par-les-associations> (consulté le 23 janvier 2024).
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y. (2001),** *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.
- Carson R. (2020 [1964]),** *Printemps silencieux*, Marseilles, Wildproject.
- Carter N. (2018),** *The Politics of the Environment: Ideas, Activism, Policy*, Cambridge University Press.

- Charles L. et Kalaora B. (2009)**, « Prégnance et limites d'une approche esthétique de l'environnement », *Le paysage. Un projet politique*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, collection « Géographie contemporaine ».
- Charles L., Rambaud J. M. et Roussel I. (2011)**, « Analyse des résultats de l'appel à proposition de recherches du programme Primequal-Predit "L'évaluation et la perception de l'exposition à la pollution atmosphérique: une interrogation sociétale" », *Natures Sciences Sociétés*, n° 19/2, p. 158-164
- Chiapello E. (2020)**, « La financialisation de la politique climatique dans l'impasse », in Chiapello E., Missember A. et Pottier A. (dir.), *Faire l'économie de l'environnement*, Presses des Mines, Paris.
- Da Cunha A. et Guinand S. (dir.) (2014)**, *Qualité urbaine, justice spatiale et projet*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Da Silva Rosa T., Barreto de Mendonca M., Sebastião A. A. et al. (2018)**, « Peripheral Urban Territories, Disasters and Extreme Events: The Case of Morro Da Boa Vista (Vila Velha, Espírito Santo, Brazil) », in Filho W. M. et Esteves de Freitas L. (dir.), *Climate Change Adaptation in Latin America Managing Vulnerability, Fostering Resilience*, Suisse, Springer.
- Davies T. et Mah A. (dir.) (2020)**, *Toxic Truths. Environmental Justice and Citizen Science in a Post-Truth Age*, Manchester, Manchester University Press.
- Dedieu F. et Jouzel J.-N. (2015)**, « Comment ignorer ce que l'on sait? », *Revue française de sociologie*, vol. 56, n° 1, p. 105-133.
- Delmas C. (2023)**, « The Rise of Environmental Health as a Recognized Connection and Academic Field », in Kassiola J. J. et Lukes T. (ed.), *The Palgrave Handbook of Environmental Politics and Theory*, Palgrave, Macmillan.
- Descola P. (2016)**, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Driqué M. et Lejeune C. (2017)**, « La justice à l'épreuve de la crise écologique », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 293, p. 11-124.
- Ferdinand M. (2019)**, *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil.
- Fressoz J.-B. (2012)**, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Seuil.
- Fressoz J.-B. (2014)**, « L'émergence de la norme technique de sécurité en France vers 1820 », *Le Mouvement social*, 4, n° 249, p. 73-89.
- Frickel S. et Vincent M. B. (2007)**, « Hurricane Katrina, Contamination, and the Unintended Organization of Ignorance », *Technology in Society*, vol. 29, issue 2, april, p. 181-188.
- Georgescu-Roegen N. (1995)**, *La décroissance: entropie, écologie, économie*, Paris, éditions Sang de la Terre.
- Hache E. (2016)**, *Reclaim: Anthologie de textes écoséministes*, Paris, éditions Cambourakis.
- Haesbaert R. (2022)**, « Decolonisation Challenges of the Brazilian/Latin American Geography/ies », in Gonzales R. C. G. et Mitidiero M. A. (ed.), *Brazilian Geography*, Suisse, Springer, collection « Advances in Geographical and Environmental Sciences ».
- Haesbaert R. et Mason-Deese L. (2020)**, « Territory/ies from a Latin American Perspective », *Journal of Latin American Geography*, n° 19, p. 258-268.
- Hannigan J. (2023)**, *Environmental Sociology*, New York, Routledge.
- Henry E. (2007)**, *Amiante, un scandale improbable*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Henry E. (2017)**, *Ignorance scientifique et inaction publique. Les politiques de santé au travail*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Henry E. (2021)**, *La fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Iwana A. Y., Aguilar-Munoz V. et Barbi F. (Orgs.) (2023), *Riscos ao Sul: Diversidade de Riscos de Desastres no Brasil***, Edição especial Riesgos al Sur de La Red. Ubatuba, SP: Editora Isso dá um livro [en ligne] <http://www.riesgosalsurbrasil.org/conteudo.html> (consulté le 23 janvier 2023).
- Jouzel J.-N. (2019), *Pesticides. Comment ignorer ce que l'on sait***, Paris, Sciences Po.
- Juan M., Bucolo E., Juan Coria J. M. et Billen L. (2023)**, « L'engagement écologique requalifié par l'accompagnement. Une approche multi-située des obstacles et des démarches d'accompagnement du militantisme écologique », *L'Homme et la société*, 2023/2 (217), p. 243-274.
- Kalaora B. et Vlassopoulos C. (2013)**, *Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, société et politique*, Seyssel, Champ Vallon.
- Larrère C. (2013)**, *L'écoféminisme*, Paris, La Découverte, collection « Repères ».
- Latour B. (2015)**, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte.
- Laurent E. (2011)**, *Social-Écologie*, Paris, Flammarion.
- Lejeune Z. (2015)**, « La justice et les inégalités environnementales: concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, janvier-juin, p. 51-78.
- Lejeune Z., Chevau T. et Teller J. (2012)**, « La qualité du logement comme variable environnementale : l'exemple de la région urbaine de Liège (Wallonie) », *Flux*, n° 3-4, p. 30-45.
- Marchezini V. (2020)**, « What is a Sociologist Doing Here ? - An Unconventional People-Centered Approach to Improve Warning Implementation in the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction », *International Journal of Disaster Risk Science*, vol. 11, p. 218-229.
- Marchezini V., Wisner B., Londe L. R. et al. (dir.) (2017)**, *Reduction of Vulnerability of Disasters: From Knowledge to Action*, São Carlos, Rima [en ligne] https://ppggrd.propesp.ufpa.br/ARQUIVOS/editais/PROCESSO%20SELETIVO%202018/E_Book_Reduction_of_Vulnerability_Reduccaodevulnerabilidade.pdf
- Martinez Alier J. (2014)**, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits Matins.
- Mello F.C., da Silva Rosa T.C., Frei V. V. M. et al. (Orgs.) (2022)**, *Riscos na periferia global numa perspectiva lusófona*, vol. 60, jul./dez., p. 668-679 [en ligne] <https://revistas.ufpr.br/made/article/view/87325> (consulté le 23 janvier 2024).
- Olive M.-M., Angot J.-L., Binot A. et al. (2022)**, « Les approches One Health pour faire face aux émergences : un nécessaire dialogue État-sciences-sociétés », *Natures Sciences Sociétés*, n° 1 (vol. 30), p. 72-78.
- Oliver-Smith A., Alcántara-Ayala I., Burton I. et Lavell A. (2017)**, « A Construção Social do Risco de Desastres : Buscando as Causas de Fundo », in Marchezini, V., Wisner B., Londe L. R. et Saito S. M. (dir.), *Reduction of Vulnerability of Disasters: From Knowledge to Action*, São Carlos, Rima [en ligne] https://ppggrd.propesp.ufpa.br/ARQUIVOS/editais/PROCESSO%20SELETIVO%202018/E_Book_Reduction_of_Vulnerability_Reduccaodevulnerabilidade.pdf (consulté le 23 janvier 2024).
- Oreskes N. et Conway E. (2012 [2010])**, *Les Marchands de doute*, Paris, éditions Le Pommier.
- Oscilowicz E., Anguelovski I., García-Lamarca M. et al. (2024)**, « Grassroots Mobilization for a Just, Green Urban Future : Building Community Infrastructure Against Green Gentrification and Displacement », *Journal of Urban Affairs* [en ligne] DOI: 10.1080/07352166.2023.2180381 (consulté le 23 janvier 2024).
- Porto M. F. de S. (2007)**, *Uma ecologia política dos riscos*, Rio de Janeiro, Ed. Fiocruz.

- Proctor R. (2014 [2011]),** *Golden Holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, Paris, Éditions des Équateurs.
- Proctor R. et Schiebinger L. (2011),** *Agnostology. The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford University Press.
- San Martín W. et Wood N. (2022),** « Pluralising Planetary Justice beyond the North-South divide : Recentring Procedural, Epistemic, and Recognition-based Justice in Earth-systems Governance », *Environmental Science & Policy*, n° 63, p. 128-256.
- Schlosberg D. (2007),** *Defining Environmental Justice. Theories, movements and Nature*, Oxford, Oxford University Press.
- Shokry G., Anguelovski I. et Connolly J.J.T. (2023),** « (Mis-)belonging to the Climate-resilient City: Making Place in Multi-risk Communities of Racialized Urban America », *Journal of Urban Affairs* [en ligne] DOI: 10.1080/07352166.2022.2160339 (consulté le 23 janvier 2024).
- Taylor D. E. (2000),** « The Rise of the Environmental Justice Paradigm: Injustice Framing and the Social Construction of Environmental Discourses », *American Behavioral Scientist*, 1, n° 4, p. 508-581.
- Thebaud-Mony A., Daubas-Letourneux V., Frigul N. et al. (dir.) (2012),** *Santé au travail. Approches critiques*, Paris, La Découverte, collection « Recherches ».
- Tschaen R., Cardoso De Mello F. et Da Silva Rosa T. (2021),** « Neo Extractivism and the Samarco Disaster: Historical Construction of Vulnerability in Anchieta (ES, Brazil) in a Mining-dependency Context », *Ambiente & Sociedade*, vol. 24, p. 1-19.
- Wisner B., Blaikie P., Cannon T. et al. (2004),** *At Risk : Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters*, London, New York, Routledge.